

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10
Date de dernière parution: 23.12.2022
Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:
06.04.2023

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Ferro Top® 6-0-12
UFI : KPDM-50VE-900E-JM3S

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
120, rue Jean Jaurès
F-92300 Levallois Perret cedex
Téléphone : +33 (0)1 41 05 49 44
Téléfax : -
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h
Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463
Schweiz/Suisse/Svizerra: Tox Info Suisse
Telefon: 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.
Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10
Date de dernière parution: 23.12.2022
Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:
06.04.2023

Irritation oculaire, Catégorie 2

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

Nature chimique : Engrais de différents sels inorganiques.

Composants dangereux

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement | Classification | Concentration (% w/w) |
|--------------------|---|--|--------------------------|
| sulfate de fer | 7720-78-7 231-753-5 01-2119513203-57-XXXX | Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Skin Irrit. 2; H315 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 500 mg/kg | >= 10 - < 30 |
| nitrate d'ammonium | 6484-52-2 229-347-8 01-2119490981-27-XXXX | Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319 | >= 1 - < 15 |

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

yeux : sous les paupières.
Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Irritation

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Ce produit n'est pas inflammable.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Le produit lui-même ne brûle pas.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.
Aucune matière dangereuse n'est dégagée.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10
Date de dernière parution: 23.12.2022
Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:
06.04.2023

d'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.
Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger de l'humidité.
- Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 11, Solides combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Base |
|----------------|-----------|------------------------------------|---------------------------|---------|
| sulfate de fer | 7720-78-7 | TWA | 1 mg/m ³ (Fer) | GB EH40 |

Nous n'avons pas connaissance de limites d'exposition nationales.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|---------------------|--------------------------|----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| sulfate de fer | Travailleurs | Contact avec la peau | Effets aigus, effet systémique | 2,8 mg/kg |
| Remarques: | Durée d'exposition: 24 h | | | |
| | Travailleurs | Inhalation | Effets aigus, effet systémique | 9,9 mg/m ³ |
| | Travailleurs | Contact avec la peau | Effets chroniques, effet systémique | 2,8 mg/kg |
| Remarques: | Durée d'exposition: 24 h | | | |
| | Travailleurs | Inhalation | Effets chroniques, effet systémique | 9,9 mg/m ³ |
| | Consommateurs | Ingestion | Effets aigus, effet systémique | 1,4 mg/kg |
| Remarques: | Durée d'exposition: 24 h | | | |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Effets aigus, effet systémique | 1,4 mg/kg |
| Remarques: | Durée d'exposition: 24 h | | | |
| | Consommateurs | Inhalation | Effets aigus, effet systémique | 2,5 mg/m ³ |
| | Consommateurs | Ingestion | effet systémique, Effets chroniques | 1,4 mg/kg |
| Remarques: | Durée d'exposition: 24 h | | | |
| | Consommateurs | Contact avec la peau | Effets chroniques, effet systémique | 1,4 mg/kg |
| Remarques: | Durée d'exposition: 24 h | | | |
| | Consommateurs | Inhalation | Effets chroniques, effet systémique | 2,5 mg/m ³ |
| nitrate d'ammonium | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 36 mg/m ³ |
| | Travailleurs | Contact avec la | Long terme - effets | 5,12 mg/kg |

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

| | | peau | systemiques | p.c./jour |
|--|---------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------|
| | Consommateurs | Ingestion | Long terme - effets systemiques | 2,56 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateurs | Inhalation | Long terme - effets systemiques | 8,9 mg/m3 |
| | Consommateurs | Contact avec la peau, Ingestion | Long terme - effets systemiques | 2,56 mg/kg p.c./jour |

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|---------------------|--|--------------|
| sulfate de fer | Eau | |
| Remarques: | Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu. | |
| | Comportement dans les stations de traitement des eaux usées | 2483 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 246000 mg/kg |
| | Sédiment marin | 246000 mg/kg |
| | Sol | 276000 mg/kg |
| nitrate d'ammonium | Station de traitement des eaux usées | 18 mg/l |

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Longueur des gants :

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10
Date de dernière parution: 23.12.2022
Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:
06.04.2023

| | |
|-----------------------------------|--|
| Remarques | : Gants de protection Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. |
| Protection de la peau et du corps | : Vêtement de protection |
| Protection respiratoire | : protection respiratoire en cas de formation d'aérosols ou de poussière. |
| Mesures de protection | : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| État physique | : granuleux |
| Couleur | : brun clair |
| Odeur | : caractéristique |
| pH | : env. 3, Concentration: 100 g/l |
| Point/intervalle de fusion | : Non applicable |
| Point/intervalle d'ébullition | : Non applicable |
| Point d'éclair | : Non applicable |
| Taux d'évaporation | : Non applicable |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Ce produit n'est pas inflammable. |

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

| | | |
|--|---|--|
| Limite d'explosivité, supérieure | : | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure | : | Donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : | Non applicable |
| Densité de vapeur relative | : | Non applicable |
| Densité relative | : | Donnée non disponible |
| Solubilité(s) Hydrosolubilité | : | partiellement soluble |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : | Donnée non disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | : | Non applicable |
| Viscosité Viscosité, dynamique | : | Non applicable |
| Propriétés comburantes | : | N'est pas considéré comme une substance oxydante |
| Caractéristiques des particules | | |
| Répartition granulométrique | : | D50 = 1,3 mm D50 Plage de tolérances = 0,9 mm - 1,7 mm technique de mesure: Méthode de mesure optoélectronique |

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NO_x)
Oxydes de soufre
Trioxyde de soufre
Ammoniac

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

sulfate de fer:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 (Rat): 657 - 4.390 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 1.992 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

nitrate d'ammonium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l
Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Peut irriter la peau.

Composants:

sulfate de fer:

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritation de la peau

Remarques: Irritant pour la peau et les membranes muqueuses

nitrate d'ammonium:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Irritation sévère des yeux

Composants:

sulfate de fer:

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritation des yeux

nitrate d'ammonium:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Résultat: non sensibilisant

Composants:

sulfate de fer:

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

Méthode: OECD TG 429

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

nitrate d'ammonium:

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

Composants:

nitrate d'ammonium:

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Produit:

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Composants:

sulfate de fer:

Cancérogénicité - Evaluation : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets carcinogènes, tératogènes ou mutagènes.

nitrate d'ammonium:

Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Composants:

nitrate d'ammonium:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus

: Espèce: Rat

Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants:

sulfate de fer:

Remarques: Pas d'effet connu.

Toxicité à dose répétée

Composants:

sulfate de fer:

Espèce: Rat

NOAEL: 284 - 324 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 90 d

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce: Rat

NOAEL: 100 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 49 d

Voie d'application: Par inhalation

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

Voie d'application: Dermale

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

nitrate d'ammonium:

Espèce: Rat

NOAEL: > 1.500 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

Durée d'exposition: 28 d

Espèce: Rat

NOAEL: = 256 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 52 w

Méthode: OCDE ligne directrice 453

Espèce: Rat

NOAEL: >= 185 mg/kg

Voie d'application: Par inhalation

Durée d'exposition: 2 w

Méthode: Toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Éviter l'humidité.

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 100 mg/l
Remarques: Donnée non disponible

Remarques: Méthode de calcul

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 : > 100 mg/l
Remarques: Donnée non disponible

Remarques: Méthode de calcul

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

Composants:

sulfate de fer:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

nitrate d'ammonium:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CL50 : 490 mg/l

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l
Durée d'exposition: 10 jr

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le produit fonctionne dans le sol comme engrais et est diminué en quelques semaines.

Composants:

sulfate de fer:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

nitrate d'ammonium:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

sulfate de fer:

Bioaccumulation : Remarques: Une accumulation dans les organismes aquatiques est peu probable .

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

nitrate d'ammonium:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3,1

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Composants:

sulfate de fer:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Milieu:Sol
Remarques: immobile

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Remarques: Non applicable

Composants:

sulfate de fer:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : pollue faiblement l'eau

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Engrais
Vérifier la réutilisation en agriculture.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Emballages contaminés : Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.
Produits de nettoyage appropriés
Eau

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau

Autres réglementations : Produit soumis au règlement (UE) 2019/1148 ; les transactions suspectes, la disparition ou le vol du produit doivent être signalés à l'autorité compétente .

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non pertinent

SECTION 16: Autres informations

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Ferro Top® 6-0-12

Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

Texte complet pour phrase H

| | |
|------|--|
| H272 | : Peut aggraver un incendie; comburant. |
| H302 | : Nocif en cas d'ingestion. |
| H315 | : Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | : Provoque une sévère irritation des yeux. |

Texte complet pour autres abréviations

| | |
|-------------|--------------------------------|
| Acute Tox. | : Toxicité aiguë |
| Eye Irrit. | : Irritation oculaire |
| Ox. Sol. | : Matières solides comburantes |
| Skin Irrit. | : Irritation cutanée |

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ferro Top® 6-0-12



Version: 3.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 31.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR